



## ANNEXE Obligatoire AU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Entre les soussignés :

**1 - Le Centre de Formation Équin** enregistré sous le numéro de déclaration d'activité n° 76341114734 auprès du Préfet de région Occitanie. CFA n° 0342482N représenté par son responsable M. BODREN Serge

### 2- L'entreprise d'accueil de l'apprenti.e

Raison sociale et forme juridique : .....

Activité principale : .....

Adresse : .....

Nom Prénom du responsable de la structure : .....

Téléphone fixe / Portable / Email : .....

Nom Prénom du maître d'apprentissage (tuteur) : .....

Téléphone fixe / Portable / Email : .....

Adresse électronique : .....

### 3 - L'apprenti.e

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe / Portable : .....

Adresse électronique : .....

**Il est signé un contrat d'apprentissage – CERFA 10103\*09**

**Ce contrat d'apprentissage engage les 3 parties**

1. Le centre de formation équin – CFA – s'engage aux respects des 14 missions - Article 62-31-2 – qui sont les siennes.
2. L'entreprise s'engage à offrir à son apprenti.e de bonnes conditions d'accueil et de formation. De mettre à disposition le matériel, les équipements, voire les équadés nécessaires à sa formation. De suivre l'évolution de sa formation au travers de son livret d'apprentissage. De participer, en collaboration avec le CFA, aux rencontres d'amélioration (présentiel ou distanciel) de la formation. De respecter le code du travail bien entendu !
3. L'apprenti.e s'engage à respecter son entreprise et son centre de formation. Avoir un comportement compatible avec les exigences du métier (tenue, langage, disponibilité). Adopter une attitude positive dans la réalisation du travail confié par mon maître d'apprentissage. Suivre assidûment ses cours au CFA. Se présenter à tous ses examens.

L'entreprise

Le tuteur

L'apprenti(e)

Le CFA